

Plaidoyer pour l'accès à l'internet pour tous les citoyens de la CEEAC

APA, 25-11-2016 Brazzaville (Congo) - Le Secrétaire général de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), André Edu Mba Mokuy, a plaidé pour l'accès à l'Internet haut débit pour tous les citoyens des pays de l'institution sous régionale, au motif qu'une telle situation relève du «droit». « L'accès à l'Internet devrait être un droit pour tous les citoyens de la CEEAC, compte tenu de son importance vitale pour communiquer, éduquer, se soigner, opérer des transactions bancaires et commerciales, assurer la sécurité des biens et des personnes », a déclaré André Edu Mba Mokuy, lors du Conseil des ministres des Télécommunications et TIC de la CEEAC tenu jeudi à Brazzaville.

« J'invite, a-t-il ajouté, les États membres à ouvrir la levée effective des obstacles politique, institutionnel et réglementaire au déploiement à grande échelle de large bande dans l'espace communautaire pour permettre également aux populations rurales de profiter de cette révolution numérique ». Le Conseil des ministres des Télécommunications et TIC de la CEEAC a abouti à l'adoption de cinq projets réglementaires sur la sécurité des données personnelles, les infrastructures, les réseaux et services de communication électroniques, les ressources en fréquences radioélectrique et numérotation. L'objectif visé est de rendre cohérent le système juridique qui va régir les marchés des TIC en Afrique centrale. Pour ce faire, la CEEAC, bénéficiera du soutien de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Union internationale des Télécommunications et de son bureau Afrique centrale et Madagascar. La CEEAC est composée de 11 pays : Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RD Congo, Rwanda, Sao-Tomé et Príncipe et Tchad.